

<b>TRANSACTION :</b>		<b>Forfait minimum : 4500 € TTC *</b>	<b>Honoraires pour une estimation écrite : 300 € TTC *</b>		
de 0 € à 50 000 € :	4 500 € TTC *	de 200 001 € à 250 000 € :	6,0% TTC *	de 650 001 € à 1 000 000 € :	4,0% TTC *
de 50 001 € à 100 000 € :	9,0% TTC *	de 250 001 € à 300 000 € :	5,5% TTC *	supérieur à 1 000 001 € :	3,5% TTC *
de 100 001 € à 150 000 € :	8,0% TTC *	de 300 001 € à 450 000 € :	5,0% TTC *		
de 150 001 € à 200 000 € :	7,0% TTC *	de 450 001 € à 650 000 € :	4,5% TTC *		

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur et peuvent être différents dans le cadre du fichier commun partagé : Immo Cœur Lyon (ICY)

**LOCATION :**

**LOCAUX PROFESSIONNELS :** 30 % du loyer annuel HC HT\* (50 % Locataire et 50 % Propriétaire)

**HABITATION ET MEUBLES :**

**1/ Partie locataire :** Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : **10 € / m<sup>2</sup> TTC\***, Etat des lieux : **3 € / m<sup>2</sup> TTC\***

**2/ Partie bailleur :** 1 mois de loyer charges incluses TTC\*

Parking et garage : visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 300 € TTC (50 % Locataire et 50 % Propriétaire)

Rédaction de bail seul : 300 € TTC\* (50% locataire 50% propriétaire)

**minimum de 1 mois de loyer charges incluses TTC\***

Etat des lieux : ST/T1 : 120 € (+30 € si meublé) TTC\* T2 : 140 € (+40 € si meublé) TTC\* T3 : 160 € (+50 € si meublé) TTC\* T4 et + : 180 € (+60 € si meublé) TTC\*

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret 2014-890 du 1er août 2014

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Honoraires pour l'établissement d'un avenant modificatif au bail (dont validation dossier locataire) : 250 € TTC\* à la charge du demandeur

**GESTION :**

Gestion complète : 8% HT sur les encaissements + TVA \*

Garantie pour Loyers Impayés : 1,90% sur les encaissements

PNO : sur devis

**FONDS DE COMMERCE ET MURS COMMERCIAUX :** 10 % H.T. \* du prix de vente

\* TVA 20 %

*Chaque Agence est juridiquement et Financièrement Indépendante*